

Projet d'extension du Parc 2 Walt Disney Studios

REUNION PUBLIQUE DE CHESSY

Mercredi 14 Novembre 2018 – Groupe Scolaire Tournesol - Salle Eléonore
4 rue du Bois de Paris - 77700 CHESSY

Compte rendu et synthèse des échanges



La seconde réunion publique de concertation préalable sur le projet d'extension du Parc 2 Walt Disney Studios s'est tenue mercredi 14 Novembre 2018 à 18h30 à Chessy et a réuni 100 personnes (hors personnes directement impliquées sur le projet).

La réunion était animée par Delphine SAJAT, de la société d'études IPSOS.

L'une des deux garantes de la concertation, nommées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Fatima OUASSAK était présente tout au long de la réunion.

Les maîtres d'ouvrages Euro Disney et E.P.A. (Etablissement Public d'Aménagement) étaient représentés par :

- Monsieur Fausto ROTELLI, Directeur Affaires Stratégiques, Euro Disney
- Monsieur Damien AUDRIC, Directeur de l'Aménagement, Euro Disney
- Monsieur Laurent GIROMETTI, Directeur Général, EPAFrance

Les statistiques de la réunion du 14 Novembre 2018 sont les suivantes :

96 Personnes interviewées par Ipsos (sur environ 100 participants non impliqués sur le projet).

67% D'hommes

33% De femmes

76% des interviewés vivent dans une commune de l'agglomération de Val d'Europe (+ Montévrain inclus)

Versus 66% réunion 1

14,6% vivent dans une autre commune du département 77.

51% travaillent dans une commune de l'agglomération (+Montévrain)

Versus 65% réunion 1

26% sont des Cast Members (hors personnes impliquées directement dans le projet) ou fournisseurs directs de DLP.

56,3% travaillent dans le secteur public ou privé sans lien avec DLP (**4,2%** de personnes travaillant dans les collectivités locales de VDE)

Egalement **4,2%** d'étudiants, **11,5%** de retraités, **1%** sans emploi

	Réunion 1	Réunion 2
Moins de 18 ans	0,0%	2,1%
18 à 29 ans	18,9%	16,7%
30 à 44 ans	52,8%	27,1%
45 à 59 ans	17,0%	34,4%
60 à 70 ans	9,4%	12,5%
71 ans et plus	1,9%	7,3%



INTRODUCTION DE LA RÉUNION

Delphine SAJAT, facilitatrice IPSOS, accueille les participants et explique son rôle dans l'animation de la réunion et aux interactions attendues entre les maîtres d'ouvrage et les participants.

La thématique de la seconde réunion de concertation du projet d'extension du Parc 2 Walt Disney Studios est la suivante :

« **Introduction au projet et au processus de concertation préalable** », puis :
 « **Gestion du bon voisinage des nouvelles installations, préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles** »

Les règles de bienséance de la concertation sont exposées : une conversation à la fois, les personnes prenant la parole sont priées de se présenter par leur nom et si besoin leur ville d'habitation ou leur statut (travaillant chez Euro Disney, élu local par exemple), les questions doivent être clairement exposées et les téléphones doivent rester en silencieux. Elle rappelle également son attachement au respect envers les personnes qui prendront la parole au cours de la réunion.

Elle présente ensuite quelques statistiques de présence au cours de la tournée du bus itinérant (en amont de la concertation) :

- **1473 personnes ont vu la vidéo diffusée dans le bus**,
- Sur 859 interviewées 66% vivent dans une commune de Val d'Europe (incluant Montévrain) et 22% dans une autre commune du département 77.
- 60% travaillent sur Val d'Europe et/ou Montévrain. 49% travaillent dans le secteur privé ou public extérieur à Euro Disney, 6,2% d'étudiants, 9,4% de retraités et 4,1% de personnes sans emploi.

Les quatre grandes questions qui ont majoritairement émergé en amont des réunions ainsi qu'à la première réunion de concertation, et qui ont été prises en compte par les intervenants, sont :

- « *Peut-on avoir plus de détails sur le quoi, quand, et où cette extension va se faire ?* »
- « *Quel impact sur mon quotidien de riverain, notamment en termes de travaux et de chantier et ensuite en termes de nuisances sonores ?* »
- « *Est-ce que les transports en commun, les trains et les routes vont suivre ?* »
- « *Quel impact sur les emplois dans la région ? Les avantages financiers pour les communes et les habitants ?* »

Est rappelée l'adresse de la page web de la concertation avec la FAQ (Foire aux Questions) et documents de présentation mis à jour :

<http://disneylandparis-news.com/concertationwds/#faq>

Monsieur Olivier Bourjot, Maire de la ville de Chessy, remercie la salle. Il reconnaît quelques personnes dans la salle qui étaient là à la première réunion et partage leur besoin d'informations. Il encourage les habitants à poser toutes leurs questions sur les nuisances pendant les travaux mais aussi après, durant l'exploitation de cette extension. Il espère que dans le cadre de cette concertation les choses pourront être améliorées et que le développement d'EuroDisney se fera de la manière la plus intégrée possible à la population.

Fatima Ouassak, garante de la concertation nommée par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), présente le cadre et les modalités de cette concertation ainsi que le rôle des garants, indépendants et impartiaux vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, EuroDisney et l'E.P.A., qui ont saisi la CNDP - autorité indépendante - qui a ensuite décidé d'une concertation préalable. Il s'agit d'un dispositif réglementaire qui s'inscrit dans le cadre prévu par le code de l'environnement, car ce projet est susceptible d'avoir un impact sur l'environnement. Le but est de donner la parole aux habitants, en donnant le même poids à l'opinion de chacun, pour débattre de l'opportunité du projet, des enjeux sociaux et économiques et des éventuelles alternatives. Avec Mme Sylvie Haudebourg, également garante de cette concertation, elles sont garantes du bon respect des conditions d'information du public, comme avoir un site internet pour poser des questions et obtenir des réponses. Enfin, elles rendent compte à la CNDP des mesures prises par les maîtres d'ouvrage en résultat de la concertation.

Fausto ROTELLI, Directeur Affaires Stratégiques, Euro Disney, souhaite la bienvenue aux participants, venus nombreux. Il explique à la salle qu'il sera présenté ce soir le projet d'extension avec deux nouveaux univers La Reine des Neiges et Star Wars autour d'un plan d'eau. Il est en charge du bon déroulement du projet des extensions et de la concertation publique.

Laurent GIROMETTI, Directeur Général, EPA France et EPAMarne. Explique que l'E.P.A. est un Etablissement Public d'Aménagement, une entreprise publique créée sur décision de l'Etat et dont le métier est d'être aménageur (acquisition foncières, réalisation de travaux d'infrastructures routières et d'espaces publics). L'E.P.A. est, depuis sa création en 1987, l'aménageur du secteur 4 de Marne la Vallée sur lequel est implanté Euro Disney pour le développement des Parcs Disney et pour l'ensemble des développements urbains qui constituent Val d'Europe. Il répondra aux questions liées aux infrastructures et aux aménagements. L'E.P.A. travaille quotidiennement avec les élus, Euro Disney, et d'autres intervenants publics comme le Conseil Départemental, la RATP et la SNCF ; à ce titre, il essayera de répondre et d'apporter les éléments dont il dispose sur ces sujets.

Damien AUDRIC, Directeur de l'Aménagement, Euro Disney. Depuis deux ans il est en charge avec l'E.P.A.France de suivre les infrastructures, les transports, la planification urbaine, les lignes architecturales pour l'ensemble des développements des Parcs , du resort (hôtels et golf par exemple) et du centre urbain (Quartier des Studios, du Centre, du Lac et autres quartiers développés sur le Val d'Europe). Il s'assure que l'ensemble de ces développements puissent se faire en harmonie, c'est un point important qui se traduit concrètement dans les projets menés par Euro Disney et l'E.P.A en coordination avec les collectivités locales.

PRÉSENTATION DU PROJET PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

Fausto ROTELLI prend la parole pour présenter le projet d'extension :

Il rappelle l'origine du projet d'extension du parc, qui remonte à 1987 lors de la signature entre l'Etat et Euro Disney pour l'implantation du parc en France. L'E.P.A. a été créé à cette occasion. Cette extension est au cœur de la vision de Euro Disney pour présenter des expériences plus immersives. L'objectif est d'assurer, grâce à ces concertations, un développement harmonieux entre le développement touristique et urbain.

La localisation du projet est « exceptionnelle » car en connexion parfaite avec Paris, les aéroports et les principales gares françaises et européennes. Situé sur la commune de Chessy, proche du Hub de Marne La Vallée. L'extension concernera la création de deux nouveaux univers : La Reine des Neiges (Frozen) et Star Wars avec un plan d'eau central qui permet de créer une cohérence et un chemin entre les deux. Les travaux sont prévus pour 2019 et ces univers seront accompagnés de restaurants et de différentes attractions.

Ce développement permettra une création de 1000 emplois directs et en complément 3000 emplois indirects, ainsi que des opportunités de formation car il y a près de 500 métiers à Disneyland Paris. Il rappelle qu'en 2017 avaient été investis près de 25 millions d'euros en formation.

En termes de recettes fiscales, elles sont estimées à 5 millions d'euros pour les collectivités territoriales chaque année. Pour 1 euro investi par le secteur public, 10 euros sont investis par Euro Disney. Et c'est grâce à cela que le territoire est attractif et qu'il y a de nombreux projets d'aménagement publics.

Damien AUDRIC complète cette présentation en indiquant que cette extension est importante, pour continuer à voir se développer le territoire et à satisfaire les populations.

Il mentionne le fait que ces extensions font partie d'une zone d'aménagement concertée, zone dont est en charge l'E.P.A. et qui a fait l'objet d'une étude d'impact en 2013. L'étude environnementale est en cours d'actualisation, elle permettra d' :

- ÉVITER
- RÉDUIRE
- COMPENSER le cas échéant pour minimiser les impacts, et que le projet soit intégré dans un objectif partagé par Euro Disney de développement durable.

PAS DE QUESTIONS A CE STADE DE LA PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET NUISANCES

Retrouvez l'intégralité de la présentation déroulée aux réunions publiques sous la rubrique « Présentation » : [http://disneylandparis-news.com/concertationwds/?page_id=3711]

SERIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE – ENVIRONNEMENT -

Retrouvez l'intégralité des questions-réponses aux réunions publiques dans la FAQ [<http://disneylandparis-news.com/concertationwds/#faq>]

- Considération de l'échelle du grand paysage pour l'environnement et pas uniquement l'échelle de la ZAC
- Hauteur des futures attractions
- Connexion du réseau de bassins de retention des eaux pluviales
- Procédure pour obtenir les documents (publics) notamment le plan local d'urbanisme(PLUi) de Val d'Europe Agglomération
- Les bassins et leur impact sur la biodiversité
- Economies d'énergie sur les nouvelles constructions et prise en compte de l'arrêté de 2020
- Bâtiments construits prochainement et leur « passivité »
- Organisme en charge de l'entretien des bassins et du tri des déchets dans les Parcs et à l'extérieur des Parcs
- Développement de nouveaux espaces verts

SERIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE – NUISANCES –

- Taille du merlon paysager, de 8 mètres annoncés et question de sa capacité à protéger des nuisances des immeubles d'habitation de 5 étages
- Construction du merlon dans le phasage des travaux : au début (pour éviter la propagation des poussières) ou à la fin
- Feux d'artifices ou attractions bruyantes prévues pendant l'exploitation de l'extension

PRÉSENTATION DU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES (routières et pistes cyclables)

Présentation réalisée par Laurent GIROMETTI, E.P.A.

Retrouvez l'intégralité de la présentation déroulée aux réunions publiques sous la rubrique « Présentation » : [http://disneylandparis-news.com/concertationwds/?page_id=3711]

SERIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE – INFRASTRUCTURES -

Retrouvez l'intégralité des questions-réponses aux réunions publiques dans la FAQ [<http://disneylandparis-news.com/concertationwds/#faq>]

- Dépense-minutes pour vélos

- Passage piste cyclable au-dessus du TGV par manque de connexion
- Inquiétude sur la fluidité des routes malgré les projets de doublement des voiries présentés
- Doute sur l'aménagement des ronds-points en carrefours à feux évoqué pour le T-Zen
- Mise en place de système de feux de circulation intelligents
- Remise en état du passage piétons du pont au-dessus de l'Avenue Hergé
- Un train RER A sur trois en heure de pointe, solutions envisagées pour améliorer le trafic RER et sa fréquence

SÉRIE FINALE DE QUESTIONS / RÉPONSES

SUR LES LOGEMENTS

- Manque de logements aujourd'hui, projection pour les futurs salariés (emplois directs et indirects)
- Logements sociaux
- Développement des logements AirBnB inquiétant pour certains habitants

SUR LES TRAVAUX

- Route provisoire pendant le chantier
- Itinéraire des camions pendant le chantier
- Gêne de la circulation avec la succession de camions
- Ce qu'il adviendra de la terre issue des bassins

SUR L'IMPACT POUR LES VILLES ATTENANTES À VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

- Intégration de Montévrain et de ses élus dans les discussions

CONCLUSION D'IPSOS

Delphine SAJAT conclut la réunion en faisant part de sa satisfaction quant à la présence du public en nombre à cette réunion et à l'intérêt témoigné pour le projet. Des post-its sont à disposition du public pour mettre leurs commentaires sur le fond comme sur la forme de la réunion, ainsi que d'autres questions le cas échéant qui seront considérées pour les prochains rendez-vous.

Elle indique que les maîtres d'ouvrage se tiennent à disposition de la salle pour continuer certaines discussions et rencontrer les personnes qui le souhaitent.

Fausto ROTELLI remercie les participants et clôt la réunion à 21H30 environ.

Est rappelée l'adresse de la page web de la concertation <http://disneylandparis-news.com/concertationwds/> sur laquelle sera posté le compte-rendu de la réunion et sur laquelle la FAQ (Foire Aux Questions) sera mise à jour pour retrouver les réponses aux questions de la soirée et en poser de nouvelles avant la prochaine réunion.